



Messes dominicales

2e livre de Samuel 5, 1-3

Psaume 121, 1-6

St Paul aux Colossiens 1, 12-20

St Luc 23, 35-43

St-Jacques

St-Pierre

Samedi

Samedi

18h

Messe à 18h30

Dimanche

Dimanche

11h

9h église,

10h15 chapelle haute,

11h église,

11h30 chapelle basse,

et 18h30 église

Messes et célébrations cette semaine

à Saint-Pierre et Saint-Jacques

Lundi : 19h

Présentation de la Vierge, mémoire

Mardi : 9h et 19h

sainte Cécile, mémoire

Mercredi : 9h

19h à St-Jacques

saint Clément 1er, pape martyr

Jeudi : 9h et 19h

Les martyrs du Vietnam, mémoire

Vendredi : 9h et 19h

sainte Catherine d'Alexandrie, martyre

Samedi : 9h

Anniversaire du jour où l'église Sainte

Geneviève-Saint-Maurice a été érigée en

cathédrale

laudes à 8h40



L'application
Messes.info vous
permet d'obtenir en temps réel les
horaires de messe.

Permanences des prêtres Accueil et confession

du Curé : permanence de 18h à

19h mercredi à Saint-

Jacques ;

permanence vendredi

de 18h à 19h à Saint-

Pierre

Par un des prêtres :

Jeudi de 17h à 19h

à Saint-Pierre



Saint-Pierre
Tél : 01 46 43 98 00
Saint-Jacques
Tél : 01 46 24 05 55

accueils@spsj.fr
secretariat@spsj.fr
www.saintpierredeneully.com

Quelle royauté pour le crucifié ?

La fête du Christ Roi de l'univers est assez récente dans notre liturgie. C'est le pape Pie XI qui l'institua par la lettre encyclique *Quas Primas* en 1925. La période n'est alors pas à la tranquillité ; le souverain pontife décrit ainsi l'actualité des années vingt : « A l'heure où les hommes et les Etats sans Dieu, devenus la proie des guerres qu'allument la haine et des discordes intestines, [les Etats] se précipitent à la ruine et à la mort ». Ces inquiétudes exprimées il y a presque un siècle restent d'actualité. Nous pourrions, dans ces temps qui sont les nôtres, ajouter bien d'autres douleurs et tourments. Ce dimanche, la liturgie nous propose de revenir à celui qui doit gouverner nos vies : le Christ.

Le qualificatif de roi de l'univers montre qu'il n'y a rien de créé qui soit au-dessus de lui. Ce règne de Jésus, c'est celui du don de la vie que nous sommes libres d'accepter. La royauté de Jésus ne s'impose pas. Cela est perceptible dans sa relation aux foules. Jésus ne cède jamais à leurs enthousiasmes. Lorsque la foule veut le consacrer, Jésus s'enfuit. Quand Jésus rentre triomphalement à Jérusalem, c'est la seule fois où il se prête à l'exercice officiel de l'intronisation mais c'est avec humilité qu'il le fait. Ainsi, la royauté de Jésus n'est pas l'exercice d'un pouvoir despotique, d'une autorité qui s'impose en brisant l'autre ou en l'abusant.

Jésus est roi parce qu'il est vainqueur alors que ce règne semble plutôt être une défaite. Le royaume annoncé est cloué à la croix de celui qui affirmait son arrivée. Pourtant, la mort sur la croix n'est pas la fin ; elle conduit à la victoire. Jésus est roi de toute chose parce qu'il est vainqueur de la mort. Par

son Père, il est ressuscité et il nous ouvre la voie à cette résurrection. Nos vies passent parfois, peut-être souvent même, par la souffrance, la douleur et la mort. Nous ne pouvons relativiser ces moments où Dieu nous paraît absent. Vivre ces épreuves à la suite de Jésus peut en faire des lieux de victoire. Ne désespérons pas dans les nuits de notre vie car elles ne peuvent empêcher le soleil « vaincu » de se lever.

Jésus est roi parce qu'il a reçu un pouvoir de justice. Ce pouvoir, il le reçoit du Père. Jésus est d'un côté législateur, il nous donne une loi qui nous fait vivre. D'un autre, il nous rendra justice. Jésus est roi car il jugera, il partagera entre le bien que nous avons réalisé et les péchés que nous aurons commis. Il ne s'agit pas de craindre ce jugement, c'est au contraire celui qui nous rendra libre. Le moment où la vérité triomphera. Ce roi, en jugeant a pour seul but de nous sauver.

Cette royauté de vie, de justice et de vérité nous paraît d'un autre monde. Jésus le dit à Pilate : « ma royauté n'est pas de ce monde ». Mais nous y arriverons. Jésus nous l'a dit, il reviendra. Alors prendront fin toutes les royautés plus ou moins justes que nous connaissons pour laisser la place à celle qui ne passera pas : celle du roi de l'Univers. La préface dite par le prêtre avant le chant du *sanctus* le décrit : « règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix ».

Père Médéric Masfayon, vicaire

Dimanche 20 novembre : Quête impérée pour le Secours Catholique

La collecte annuelle financera l'action du Secours Catholique, et permettra de faire rayonner le message chrétien de charité et d'apporter des solutions concrètes aux situations de pauvreté en France et à travers le monde.

Cellule d'écoute du diocèse de Nanterre 06 81 74 23 44
ecoutevictime@diocese92.fr

Informations paroissiales

Dimanche 20 novembre à 15h30
Concert d'orgue à Saint-Pierre

À l'occasion du bicentenaire de sa naissance, hommage à César Franck (1822-1890) et à ses contemporains. **Au grand Orgue : Philippe Sauvage. Maîtrise de Sainte-Croix de Neuilly** dirigée par François Polgar et accompagnée par Jean-Christophe Polgar. Œuvres de Franck, Boëllmann, Fauré, Gounod, Saint-Saëns, Vierne, improvisation.

Concert retransmis sur grand écran dans l'église - Entrée : 15€



**Rencontre diocésaine,
des Equipes du Rosaire
à Saint-Pierre**

Lundi 21 novembre de 14h à 17h, avec une conférence du Père Philippe Blin, aumônier diocésain. **Messe à 16h chapelle haute.**



**Vous avez entendu parler
du Panier du Curé ?**

C'est offrir aux cinq prêtres de notre paroisse St-Pierre - St-Jacques un repas, le dimanche, une fois par an ou plus souvent.

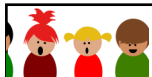
Si vous souhaitez en savoir plus sur cette démarche de solidarité paroissiale, contactez-nous :

Soit par téléphone au 06 11 17 73 10 (*en soirée*)

Soit par mail à l'adresse h2b@wanadoo.fr

Vous pouvez également consulter le site internet de la paroisse St-Pierre - St-Jacques.

Emilie et Hugues de Broucker, les nouveaux coordinateurs du Panier du Curé pour la paroisse St-Pierre - St-Jacques de Neuilly.



**Chorale d'enfants,
à partir de 7 ans**

Animation de la messe des familles
dimanche 4 décembre à 10h15

Répétitions : 14h-15h à la chapelle haute
Samedi 20 et 27 novembre et 3 décembre
Sophie de Revel sderevel@hotmail.com
Tél : 06 81 65 58 81



**Vente vestiaire Saint-Pierre
Vente chic**

Femme, Homme, Enfant

Mercredi 7 décembre de 10h à 18h30
et jeudi 8 décembre de 10h à 16h

Salle Saint-Vincent 90bis, avenue du Roule

Parcours Alpha

Découvrir ou redécouvrir les bases de la foi chrétienne en 10 rencontres



Soirée découverte : mardi 10 janvier à 20h

Le parcours Alpha est ouvert à tous ceux qui, quels que soient leurs opinions, leur âge, leur confession, se posent des questions existentielles sur Dieu ou sur le sens de la vie. Ce parcours gratuit s'organise autour d'un dîner convivial suivi d'un topo et d'un temps d'échange pour parler librement de Dieu et des questions liées au sens de la vie.

Crypte de Saint-Jacques, 167, bld Bineau

Inscriptions :

parcoursalphaneuilly@gmail.com -

www.saintpierredeneuilly.com

Groupe de Prière



Prochaine soirée du Groupe de Prière animé par la Communauté de l'Emmanuel :

Mercredi 23 novembre à 20h45

(chapelle haute "Saints-Louis et Zélie-Martin")

Vous êtes tous les bienvenus !

gp.emmanuel.saint.pierre@gmail.com

Bible à Neuilly vous propose

Une table ronde

Lundi 21 novembre à 19h30

Femmes de la Bible

Quelles sources d'inspiration pour nous aujourd'hui ?

Auditorium des Sablons, 70 avenue du Roule

Entrée libre, associationbibleaneuilly@gmail.com

Une soirée débat

Un état des lieux de notre planète

Lundi 5 décembre à 20h au cinéma le Village
« **Bigger than us** » un film de Flore Vasseur, en présence de la réalisatrice adjointe Dorothee Martin.



**du lundi au jeudi
de 17h à 17h30**



**La bibliothèque
de Saint-Pierre**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi 17h à 19h

- Mercredi 10h30 à 12h

www.saintpierredeneuilly.com

**Retrouvez l'ensemble
des propositions et
événements de la
paroisse dans la
rubrique**

« événements à
venir »



**Collecte pour la Patronage
de Saint-Jacques**

Nous recherchons des déguisements, costumes et accessoires (taille ado/adulte) de toutes époques et tous univers, pour animer des imaginaires variés tout au long de l'année. Vous pouvez déposer vos dons à l'accueil d'une des paroisses. Merci !

Etienne Stemler : 07 49 56 86 05

TRANSMETTRE
À L'ÉGLISE CATHOLIQUE,
UN ACTE DE FOI.



"Mon legs à l'Église est exonéré de toute taxe. 100 % de ce que je lui donne lui reviendra."

LEGS - DONATION - ASSURANCE-VIE

QU'EST-CE-QUE LE LEGS ?

En France, comme vous le savez, les droits de succession sont très élevés. Néanmoins l'Etat propose à ceux qui le souhaitent un dispositif fiscal avantageux. Il s'agit de permettre à certaines associations d'utilité publique, ou culturelles comme votre paroisse, de percevoir une partie des droits de successions, en étant exonérées de tous droits de mutations, et surtout, sans léser sa famille.

L'exemple souvent présenté pour expliquer ce dispositif, est une personne sans enfants, avec des neveux. **En France, les neveux sont imposés à 55%. Ils n'auront donc que 45% du patrimoine de leur oncle ou de leur tante. Mais ce schéma est aussi valable lorsque vous avez des enfants.**

Réunion d'information sur le legs - Jeudi 24 Novembre à 15h
Paroisse bienheureuse-Isabelle, 1bis place de Bagatelle – Neuilly
Contact : Isabelle Ousset - i.ousset@diocese92.fr – 06 70 82 54 64

Adoration continue

Chapelle du Saint-Sacrement

Lundi 8h à 19h
mardi 8h à 19h
Mercredi 8h à 12h
Jeudi 8h à 19h
vendredi 8h à 19h



De 6h à 8h à l'oratoire chaque jour de la semaine ; entre 19h et 24h en semaine les adoreurs se relaient à l'oratoire Saint-Robert ainsi que la nuit du mercredi au jeudi.

adorationsaintpierre@gmail.com

Dates à noter d'ores et déjà dans vos agendas !

Chalet de Noël 3 décembre au 24 décembre

Évangélisation dans la ville, accueil écoute à la crèche et confessions

Samedi 10 décembre 14h30 - 18h

Cérémonie pénitentielle jeudi 15 décembre 19h30-21h (veillée prière et réconfort spéciale)

Repas de Noël des personnes isolées samedi 24 décembre à Saint-Pierre

Parcours Alpha janvier - avril Soirée découverte mardi 10 janvier 2023

Formation au témoignage jeudi 26 janvier 20h30

Journées d'amitié, 10, 11 et 12 février

Parcours Mort et Résurrection, approfondir la Passion selon saint Matthieu, lundi 6, 13, 20, 27 mars, 20h30-22h

Conférence de Carême avec l'POCH samedi 11 mars 15h30 - 17h30

Assemblée paroissiale dimanche 19 mars 12h-17h

Journée du Pardon mercredi 29 mars 9h30 - 12h, 15h - 20h

Évangélisation des Rameaux, fête Allegría

Denier de l'Église

Votre générosité ne s'est pas démentie au cours de ces dernières années malgré un contexte sanitaire difficile et **nous vous en remercions vivement !**

L'Église continue toujours de vivre grâce à vos dons, qui représentent l'essentiel de ses ressources. Elle ne bénéficie d'aucune subvention.

Ces ressources permettent à notre paroisse d'assurer ses missions d'accueil, d'évangélisation, de célébrations des sacrements et d'événements familiaux. Elles permettent également de contribuer à la solidarité diocésaine en faveur des paroisses les plus défavorisées.

Pour 2022, certains d'entre vous ont déjà participé au Denier de l'Église et nous les en remercions chaleureusement.

En règle générale les mois de novembre et décembre représentent 60 à 70% du Denier annuel. Nous sommes donc dans cette phase finale, dont les enjeux sont importants pour permettre à notre paroisse d'avoir les moyens de continuer de vivre et d'agir avec une certaine sérénité financière.

le
DENIER
de l'Église catholique

Comme nous tous, notre paroisse est confrontée à une augmentation de ses dépenses, en particulier en matière d'énergie pour laquelle aucun bouclier tarifaire n'est applicable.

Par avance, un grand merci pour votre contribution sans laquelle rien ne serait possible. Il n'y a pas de petits dons, et soyez assuré qu'il sera fait bon usage de votre générosité.

Comment participer au Denier de l'Eglise ?



Par **carte bancaire** (CB), en ligne (2 possibilités) :

Paiement sécurisé

- sur le site de l'ensemble pastoral saintpierredeneuilly.com en cliquant sur « Je fais un don », puis « Donner au Denier ».

- sur le site du diocèse diocese92.fr en cliquant sur « Je donne à l'Eglise » puis « Je donne au Denier ».

Le paiement par CB sécurise le paiement et accélère l'envoi des reçus fiscaux.

Chèque



Par **chèque**, à l'ordre de « Paroisse Saint-Pierre Saint-Jacques » (2 possibilités):

- le mettre dans l'enveloppe prévue à cet effet (disponible dans les deux églises) et **la déposer ensuite à l'accueil** ou dans le panier de quête (merci de ne pas glisser d'enveloppe dans les troncs). Cette enveloppe est à compléter au verso de vos coordonnées, pour pouvoir vous adresser votre reçu fiscal.

- **ou** l'adresser directement **par courrier (sous enveloppe neutre)** au 90 avenue du Roule à Neuilly en y joignant le bandeau ci-dessous, à découper et à compléter, pour pouvoir vous adresser votre reçu fiscal.

Régime fiscal : si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé (donc coût réel de 34%).

A noter que depuis le 2 juin 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022, cette réduction est portée à 75% pour les 562 premiers euros. Attention : ce seuil s'applique à l'ensemble de vos dons et non à chacun d'eux.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la comptabilité de Saint-Pierre/Saint-Jacques (01.46.43.98.03), les **mardi** et **jeudi** de 9h30 à 16h.

✂.....

DENIER DE L'EGLISE – Année 2022

Ensemble Pastoral Saint-Pierre-Saint-Jacques de Neuilly

Mme

Mlle

M.

M. et Mme

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

E-mail :

Verse ci-joint.....€

Chèque à établir à l'ordre de « Paroisse Saint-Pierre-Saint-Jacques »